



## Conseil d'administration

325<sup>e</sup> session, Genève, 29 octobre-12 novembre 2015

GB.325/PFA/2

Section du programme, du budget et de l'administration  
Segment du programme, du budget et de l'administration

PFA

Date: 7 octobre 2015

Original: anglais et espagnol

### DEUXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

## Budgets proposés pour les comptes extrabudgétaires en 2016-17: Centre interaméricain pour le développement des connaissances en formation professionnelle (CINTERFOR)

#### Objet du document

Le présent document contient une proposition concernant le programme et le budget du CINTERFOR pour 2016-17.

Le Conseil d'administration est invité à approuver les prévisions de recettes et de dépenses du compte extrabudgétaire du CINTERFOR pour 2016-17, telles qu'elles sont présentées à l'annexe I (voir le projet de décision au paragraphe 20).

**Objectif stratégique pertinent:** Promouvoir l'emploi en créant un environnement institutionnel, social et économique durable qui permette aux femmes et aux hommes d'acquérir et d'actualiser les capacités et les compétences dont ils ont besoin pour occuper un emploi productif, aux entreprises durables de prospérer et de créer des emplois, et à la société de parvenir à ses objectifs de développement économique et de progrès social.

**Incidences sur le plan des politiques:** Aucune.

**Incidences juridiques:** Aucune.

**Incidences financières:** Budget pour 2016-17.

**Suivi nécessaire:** Aucun.

**Unité auteur:** Centre interaméricain pour le développement des connaissances en formation professionnelle (CINTERFOR).

**Documents connexes:** GB.319/PFA/3/2; GB.323/PFA/1.



## Introduction

1. Au cours de la décennie passée, l'Amérique latine et les Caraïbes ont enregistré des progrès sensibles en matière de croissance économique, de réduction du chômage et de la pauvreté, et divers indicateurs liés au travail se sont améliorés. Toutefois, de fortes inégalités demeurent, d'où la nécessité de politiques publiques intégrées, tant économiques que sociales, qui favorisent l'inclusion sociale, le travail décent et l'emploi productif, et d'un environnement propice aux entreprises durables.
2. Le ralentissement du taux de croissance depuis 2012, les prévisions revues à la baisse de la croissance de l'emploi ainsi que les premières indications d'une hausse du chômage montrent que, pour créer de nouveaux emplois dans un environnement plus concurrentiel et de la valeur ajoutée et s'orienter vers l'économie du savoir, il faut pouvoir disposer de compétences nouvelles, plus complexes, plus fermement ancrées dans l'éducation.
3. Si l'on observe, depuis quelques années, que la durée de formation s'allonge, cela ne se traduit pas forcément par une maîtrise accrue du savoir et des compétences que les étudiants sont censés acquérir et développer. Les analyses du marché du travail montrent que les qualifications dont les employeurs ont besoin et celles que les jeunes et les adolescents acquièrent dans le système d'enseignement ne sont pas assorties.
4. Ce sont les plus pauvres qui se ressentent le plus de l'accès très fragmenté à l'éducation. Ils tendent à poursuivre des études moins longtemps et sont les plus nombreux à recourir aux formations professionnelles gratuites qu'offrent la plupart des organismes de formation professionnelle membres du réseau CINTERFOR. Ces organismes se voient aussi contraints d'offrir des contenus qui ne sont pas correctement couverts par l'enseignement officiel, tels que les langues, les mathématiques et les sciences fondamentales.
5. La demande du marché du travail est hétérogène par nature. Une petite partie du secteur de la production se concentre dans de grandes entreprises très productives capables d'affronter la concurrence au niveau mondial. Celles-ci coexistent avec de très nombreuses petites et moyennes entreprises (PME) qui représentent 90 pour cent du total et se caractérisent par de faibles taux de productivité et des pratiques généralement informelles. L'approche sectorielle de la formation professionnelle – qui consiste à élaborer des modalités institutionnelles nouvelles et des plans d'action s'adressant aux secteurs et aux chaînes de production – offre la possibilité de relier l'offre de formation pertinente à d'autres instruments de politique (services financiers et de développement de l'entreprise, transfert de technologies et développement). Cette approche, qui est suivie par plusieurs organismes de formation professionnelle dans la région, est un moyen particulièrement prometteur de promouvoir la coopération Sud-Sud, avec l'encouragement du CINTERFOR.
6. Au cours de l'année passée, le CINTERFOR a poursuivi les discussions en vue de concevoir une nouvelle stratégie, conformément au processus de réforme en cours de l'OIT. Ces travaux ont conduit à l'approbation par les mandants tripartites et les organismes adhérant au CINTERFOR du document qui en est résulté ainsi que du rapport d'activité pour 2014-15<sup>1</sup> et du plan de travail proposé pour 2016-17, lors des réunions de la Commission du programme et du budget et à la 42<sup>e</sup> réunion de la Commission technique du centre (Buenos Aires, 12-15 mai 2015).

<sup>1</sup> [http://www.oitcinterfor.org/sites/default/files/report\\_Cinterfor\\_42tcm.pdf](http://www.oitcinterfor.org/sites/default/files/report_Cinterfor_42tcm.pdf).

7. La stratégie prévoit d'améliorer les procédures et les méthodes de travail utilisées afin de répondre plus efficacement aux besoins croissants et changeants des mandants et de préserver l'unité d'action de l'OIT dans un monde en mutation qui met la formation lourdement à contribution.
8. Le programme du CINTERFOR est décrit ci-après avec ses prévisions de dépenses et de recettes pour l'exercice 2016-17. Les annexes I et II offrent des informations budgétaires détaillées.

## Programme

9. Le programme de travail proposé pour la période biennale fait partie du cadre stratégique de l'OIT. Il prévoit en particulier:
  - a) de redéployer les ressources du budget ordinaire en vue de leur utilisation optimale et de la mobilisation d'une masse critique dans les domaines de résultats les plus étroitement liés aux domaines d'action du centre;
  - b) de réorienter les ressources consacrées à l'appui administratif vers les travaux techniques, analytiques et stratégiques;
  - c) de modeler les activités opérationnelles afin de gagner en efficacité, en faisant pleinement usage des vacances d'emploi prévues pour redéployer des postes.
10. Sur la base des orientations fournies par le Conseil d'administration, les priorités du CINTERFOR seront les suivantes: gestion des connaissances, coopération triangulaire et coopération Sud-Sud, et exploitation optimale des technologies de l'information et de la communication dans tous ses domaines de travail.
11. Des progrès devraient être enregistrés dans les domaines suivants:
  - a) **Prévoir les besoins de formation:** le CINTERFOR continuera d'appuyer les organismes de formation professionnelle en fournissant des outils et en renforçant les capacités pour qu'ils soient à même d'anticiper les nouvelles demandes de formation et d'actualiser leurs programmes en conséquence. Précisément, le centre cherchera à accueillir de nouveaux établissements dans le programme conjoint CINTERFOR-SENAI (Service national de l'apprentissage au travail industriel) de transfert du modèle de prévision du SENAI, à établir une nouvelle phase d'appui à la mise en œuvre effective des prévisions et à les synchroniser avec d'autres processus (conception des programmes, des contenus pédagogiques, planification, etc.) par le biais d'activités de coopération Sud-Sud et par la gestion des connaissances dans ce domaine, par exemple en élargissant et en actualisant la base de données relative aux prévisions.
  - b) **Appliquer les méthodes et technologies nouvelles à la formation professionnelle:** compte tenu de la complexité et de la diversification croissante des systèmes de production, du raccourcissement des cycles de l'innovation technique et de la nécessité d'élaborer des formations plus adaptées aux usagers ciblés en recourant aux nouvelles techniques numériques et à la réingénierie des processus, le CINTERFOR continuera d'appuyer l'introduction de nouvelles méthodes et techniques dans les établissements de formation professionnelle, dans la mesure où ce sont des outils qui permettent d'améliorer la gestion et l'efficacité de la formation.

- c) **Des emplois et des qualifications pour les jeunes:** le CINTERFOR appuiera l'élaboration de politiques dans ce domaine, en menant des activités de coopération et de partage de l'information en matière d'apprentissage et d'autres stratégies pour faciliter la transition de l'école au monde du travail. Une aide sera fournie en ce qui concerne les politiques de formation pour les jeunes et leur articulation avec les politiques d'enseignement et d'emploi. Les activités de recherche en cours seront poursuivies, l'accent étant mis en particulier sur le partage avec d'autres régions des résultats et des enseignements tirés.
- d) **Renforcer les capacités des organisations d'employeurs et de travailleurs en matière de tripartisme et de dialogue social dans la formation professionnelle:** en consultation avec les organisations d'employeurs et de travailleurs et en coordination avec les spécialistes du Bureau des activités pour les employeurs (ACT/EMP) et du Bureau des activités pour les travailleurs (ACTRAV), le CINTERFOR s'attachera à formuler et mettre en œuvre des programmes de renforcement des capacités afin de faciliter la participation au dialogue social sur la formation professionnelle, par le biais d'activités en présentiel et en mettant des outils virtuels à disposition pour consultation, autoapprentissage et appui à la formation.
- e) **Formation et travail décent dans l'économie rurale:** en encourageant le partage d'expériences et de perspectives, le CINTERFOR cherchera à tenir compte des multiples approches qui existent en matière de formation professionnelle afin de couvrir la diversité des réalités présentes dans l'économie rurale de la région. A l'occasion d'une réunion technique tenue en septembre 2015 en Colombie, le CINTERFOR s'est efforcé d'établir un programme systématique de partage d'informations et de coopération dans le domaine des expériences et approches novatrices pour l'économie rurale.
- f) **Articuler la formation professionnelle et les politiques actives de l'emploi ainsi que les politiques ciblant les groupes vulnérables:** à travers différentes activités, le CINTERFOR s'efforcera de renforcer le partage d'informations et la coopération sur des thèmes tels que l'articulation de la formation professionnelle et des politiques actives de l'emploi, en particulier avec les services publics de l'emploi et les programmes ciblant les jeunes et les femmes confrontés à des difficultés d'inclusion économique et sociale, les chômeurs de longue durée, les travailleurs et les entreprises de l'économie informelle et les personnes privées de liberté, notamment.
- g) **Articuler la formation professionnelle et les politiques de développement de la production pour une croissance inclusive et la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité:** le centre mènera des recherches, partagera des informations et échangera des connaissances sur les politiques et les cas (nationaux et locaux) de promotion de modalités de coopération (partenariats public-privé, coopération interinstitutions) liées aux chaînes de valeur, aux économies locales ou régionales, et à cette fin recensera des stratégies de développement et de partage des connaissances, ainsi que sur le rôle de la formation professionnelle dans divers domaines et à différents niveaux. Le résultat de ces activités constituera la base de l'aide fournie par le CINTERFOR aux organismes membres qui seront ainsi mieux armés pour œuvrer à cet objectif.
- h) **Développer les qualifications et les compétences:** le partage des connaissances et la coopération dans le domaine de la conception de programmes, de la formation des formateurs, des nouvelles stratégies d'enseignement et de l'environnement de l'apprentissage seront encouragés. Sera aussi abordée la question des qualifications et compétences requises pour entrer sur le marché du travail rémunéré ainsi que celles requises pour l'emploi indépendant.

- i) **Renforcement institutionnel de la formation professionnelle:** les organismes de formation professionnelle et les ministères du Travail qui en font la demande bénéficieront d'une aide pour améliorer leurs structures en matière de systèmes et procédés de formation. L'aide portera notamment sur la planification stratégique, les diagnostics institutionnels, l'établissement de programmes et dispositifs associés, la modification et l'adaptation des modalités institutionnelles et le recensement des besoins de formation du personnel.

## Budget

12. L'annexe I présente les prévisions de recettes et de dépenses du compte extrabudgétaire pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2017 avec, aux fins de comparaison, les chiffres du budget approuvé et des prévisions de recettes et de dépenses réelles pour 2014-15. On trouvera des informations complémentaires, par sous-programme, à l'annexe II. Le montant total des recettes prévues pour 2016-17 s'élève à 3 374 742 dollars des Etats-Unis.
13. La contribution de l'OIT pour la période biennale 2016-17 s'élèvera à 2 384 742 dollars, soit une augmentation de 97 850 dollars par rapport à l'exercice précédent, qui vise à compenser l'accroissement des coûts de façon à maintenir le montant de la contribution au même niveau en valeur réelle.
14. La contribution du pays hôte sera maintenue à 50 000 dollars par an. Le gouvernement de l'Uruguay a versé 150 000 dollars au cours de cette période biennale, correspondant aux contributions de 2013, 2014 et 2015; un montant de 50 000 dollars reste dû.
15. Les contributions volontaires des organismes de formation professionnelle membres du réseau devraient, selon les prévisions, s'élever à 50 000 dollars. Cet accroissement s'explique par le fait que les contributions des organismes seront révisées en 2016 et que beaucoup devraient liquider les arriérés d'années précédentes.
16. Etant donné que la presse à imprimer se spécialisera dans les travaux numériques à tirage plus limité, il est probable que le CINTERFOR enregistrera une baisse de ses ventes de services d'impression à d'autres institutions du système des Nations Unies la première année. Cette réduction est estimée à 20 000 dollars par rapport à la période biennale précédente.
17. Le centre perçoit d'autres recettes au titre d'activités d'assistance technique ponctuelles financées par les parties intéressées. Avec ces ressources, le centre fournira une assistance technique à des pays de la région, favorisera la coopération Sud-Sud entre les organismes membres du réseau et travaillera avec d'autres bureaux de l'OIT et avec le Centre international de formation de l'OIT (Centre de Turin). A cet effet, le centre recrutera des services de consultants, organisera des réunions et des activités techniques, financera des missions et recrutera du personnel à court terme pour appuyer ses activités de coopération technique.

## Mobilisation de ressources

18. Le CINTERFOR continuera de mobiliser des ressources de coopération technique aux niveaux international et national. Par ailleurs, on estime à 350 000 dollars le montant des recettes extrabudgétaires provenant d'activités d'assistance technique financée par les intéressés eux-mêmes (services consultatifs, voyages d'étude sur le terrain, séminaires, etc.).

19. En outre, le CINTERFOR continuera de recenser et d'exploiter les possibilités de mobilisation de ressources par le biais des projets de coopération technique, tant dans le pays hôte qu'à l'intérieur de la région.

**Projet de décision**

20. *Le Conseil d'administration approuve les prévisions de recettes et de dépenses du compte extrabudgétaire du Centre interaméricain pour le développement des connaissances en formation professionnelle (CINTERFOR) pour 2016-17, telles qu'elles sont présentées à l'annexe I.*





## Annexe I

### Centre interaméricain pour le développement des connaissances en formation professionnelle (CINTERFOR)

Le tableau ci-après présente les prévisions de recettes et de dépenses du compte extrabudgétaire pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2017 avec, aux fins de comparaison, les chiffres du budget approuvé et des prévisions de recettes et de dépenses réelles pour 2014-15.

	<b>Budget approuvé 2014-15</b> (en dollars E.-U.)	<b>Prévision de recettes et de dépenses 2014-15</b> (en dollars E.-U.)	<b>Budget proposé 2016-17</b> (en dollars E.-U.)
A. Solde reporté de l'exercice précédent	597 518	586 923	402 552
B. Recettes			
Contribution de l'OIT	2 286 892	2 286 892	2 384 742
Contribution du pays hôte	200 000	150 000	150 000
Contribution d'autres pays de la région	500 000	500 000	550 000
Autres contributions	–	250 000	250 000
Vente de publications et services d'impression	50 000	60 000	30 000
Recettes accessoires <sup>1</sup>	10 000	10 000	10 000
<i>Recettes totales</i>	3 046 892	3 256 892	3 374 742
C. Total des ressources disponibles	3 644 410	3 843 815	3 777 294
D. Dépenses totales	3 191 263	3 441 263	3 419 840
E. Solde à reporter sur l'exercice suivant	453 147	402 552	357 454

<sup>1</sup> Intérêts, gains/pertes de change/réévaluations, etc.

## Annexe II

### Centre interaméricain pour le développement des connaissances en formation professionnelle (CINTERFOR)

#### *Etat récapitulatif des dépenses projetées pour 2016-17 par sous-programme (compte extrabudgétaire et contribution de l'OIT)*

Sous-programme	Années/mois de travail		Dépenses (en dollars E.-U.)		
	Services organiques	Services généraux	De personnel	Autres	Total
Exécution du programme	2/00	4/00	772 080	60 000	832 080
Gestion des connaissances	–	10/00	820 800	130 000	950 800
Services d'impression	–	–	–	260 000	260 000
Administration, finances et ressources humaines	–	6/00	432 000	140 000	572 000
Gestion	2/00	2/00	714 960	90 000	804 960
<b>Propositions pour 2016-17</b>	<b>4/00</b>	<b>22/00</b>	<b>2 739 840</b>	<b>680 000</b>	<b>3 419 840</b>